

INFORMATIONS SUR LA RENTRÉE SESSION D'AUTOMNE 2025 / MONT-LAURIER

DÉBUT DE LA SESSION D'AUTOMNE : JEUDI 21 AOÛT 2025 *HORAIRE DU LUNDI*****

À TOUS LES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS

RÉCUPÉRATION DES HORAIRES | Du 14 au 19 août 2025

Afin de confirmer votre place dans votre programme à la session d'automne 2025, vous devez **OBLIGATOIREMENT** récupérer votre horaire sur Omnivox (même pour les élèves qui seront en stage à l'automne 2025) à l'adresse suivante : www.cstj.qc.ca / Sélectionnez le bouton OMNIVOX / Identifiez-vous avec votre numéro de matricule de 7 chiffres et votre mot de passe / Sélectionnez **Mes services Omnivox / Horaire en ligne**.

Si vous n'avez pas récupéré votre horaire sur Omnivox au plus tard le **19 août 2025, VOTRE HORAIRE SERA RETIRÉ***.

Si toutefois, vous n'avez pu récupérer votre horaire pour des raisons exceptionnelles, vous devrez contacter Mme Caroline Cléroux, le 20 août 2025 par MIO ou au 819-623-1525, poste 5214. Veuillez cependant noter que nous ne pouvons garantir votre réinscription et que votre demande sera traitée selon les places disponibles. Des frais de 40 \$ seront appliqués.

*Pour recevoir un **remboursement partiel**, vous devez compléter le formulaire prévu à cet effet au local A-109 au plus tard le **mercredi 20 août 2025, avant 16 h**.

HORAIRES RETENUS

Votre horaire pourrait être retenu pour diverses raisons lorsque vous tenterez l'opération de récupération de l'horaire sur Omnivox. Dans ce cas, vous devrez communiquer par MIO l'adresse mentionnée dans le message.

VÉRIFICATION ET CORRECTION DE VOTRE HORAIRE

Vous avez la responsabilité de vous assurer que tous les cours choisis lors de la période de choix de cours apparaissent à votre horaire.

Si les cours à l'horaire ne correspondent pas à ceux choisis, vous devez prendre rendez-vous avec votre aide pédagogique individuelle (API) via le module « Prise de rendez-vous » dans Omnivox. Vous devez vous assurer que vos coordonnées téléphoniques sont à jour dans Omnivox. Cette rencontre pourra avoir lieu **du 14 au 19 août 2025**. Vos échecs peuvent aussi avoir eu des implications sur votre cheminement ; il serait bien de rencontrer votre API à ce sujet.

VÉRIFICATION DES CONDITIONS D'ADMISSION

Pour être admis au Centre collégial de Mont-Laurier, tous les étudiants doivent préalablement satisfaire aux conditions d'admission et d'exclusion du Collège. Le Collège se réserve le droit d'annuler en tout temps, toute admission et/ou inscription d'étudiants nouveaux ou anciens qui ne satisfont pas aux conditions d'admission et ce dernier ne peut être tenu responsable des inconvénients qu'une telle décision pourrait causer aux étudiants concernés.

MODIFICATION D'HORAIRE

Les élèves qui désirent effectuer un réaménagement d'horaire (déplacer des cours) doivent utiliser le module « Modification d'horaire » accessible via le portail Omnivox / Mes services Omnivox / Modification d'horaire.

Veillez consulter les messages sur Omnivox pour connaître la période d'ouverture du module.

Des frais de 25 \$ sont exigés pour une modification d'horaire confirmée.

Ces frais sont payables lors de la modification d'horaire ou sont payables à l'accueil du Centre collégial de Mont-Laurier au plus tard le **jeudi 28 août 2025**.

Aucun réaménagement de l'horaire ne sera fait par l'API.

COURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE COMPORTANT DES FRAIS

Les factures pour les cours comportant des frais seront générées en début de session. Ces frais seront payables au plus tard le **4 septembre 2025**. Votre facture sera disponible sur le portail Omnivox / Mes services Omnivox / Centre de paiement.

CHANGEMENT DE PROGRAMME D'ÉTUDES | Avant le vendredi 8 août 2025

Les élèves qui désirent changer de programme d'études (selon les places disponibles) devront communiquer avec leur aide pédagogique individuelle (API) avant le **vendredi 8 août, 16 h 30**.

ANNULATION DE VOTRE SESSION ET REMBOURSEMENT PARTIEL DES FRAIS | Avant le 20 août 2025, 16h

Si vous désirez annuler votre inscription pour la session d'automne 2025, vous devez contacter Mme Caroline Cléroux par MIO ou lui laisser un message au 819 623-1525 poste 5214. Pour recevoir un remboursement partiel des frais, la demande de remboursement devra être reçue au bureau du registraire (local A-109) **au plus tard le mercredi 20 août 2025, avant 16 h.**

COMMUNICATIONS / INFORMATIONS IMPORTANTES SUR LA RENTRÉE D'AUTOMNE 2025

Veuillez consulter le site internet du collège au <https://ccml.cstj.qc.ca/> pour connaître les informations importantes sur la rentrée (**le calendrier scolaire Automne 2025, l'agenda, le casier, le stationnement, les activités d'accueil, etc.**).

De plus, des documents sur ces opérations sont disponibles sur Omnivox dans mes Services Omnivox / Documents et messages .

FRÉQUENTATION SCOLAIRE | Dès le 22 septembre 2025

Chaque session, après la date limite d'annulation de cours, l'élève doit confirmer sa présence pour chacun de ses cours par le biais du portail Omnivox.

Il est important de noter que le fait de ne pas confirmer la présence à un cours ne constitue pas une annulation officielle et le total des notes accumulées apparaîtra au bulletin, avec la mention d'échec. De plus, la confirmation à « non » d'un ou plusieurs cours peut modifier le statut de temps plein à temps partiel et peut occasionner des frais de scolarité supplémentaires.

RELEVÉS D'IMPOT POUR L'ANNÉE 2025 (Hiver, Été, Automne)

Le numéro d'assurance sociale (NAS) est exigé lors de l'émission du reçu d'impôt (Relevé 8) par le Ministère du Revenu. Vous devez accéder au portail Omnivox / Mes services Omnivox / Dossier Personnel et entrer votre NAS pour l'obtention de votre relevé 8. Votre NAS ne sera utilisé uniquement qu'à des fins fiscales. **Son accès est limité et protégé. Les relevés seront disponibles au plus tard le 28 février 2026.**

AGENDA / CASIER / STATIONNEMENT

AGENDA : disponible à l'accueil (entrée principale)

CASIER : consultez les directives sur Omnivox.

VIGNETTE DE STATIONNEMENT : La vignette est payable à l'accueil en argent comptant, par Interac ou par carte de crédit (trois types de vignettes disponibles : annuelle, sessionnelle ou quotidienne).

HORAIRES POUR LES ÉTUDIANTS.ES BÉNÉFICIAIRE DE MESURES D'ACCOMODEMENT (SAIDE)

Si vous bénéficiez de mesures d'accommodement du SAIDE, et que vous désirez effectuer une modification d'horaire sur Omnivox, il est **ESSENTIEL** de vous assurer qu'il y a le temps nécessaire entre vos cours afin de pouvoir bénéficier du temps supplémentaire lors de vos évaluations.

COMPTE COURRIEL

Un compte courriel vous est automatiquement attribué sous la forme 9999999@cstj.qc.ca, où 9999999 correspond à votre numéro d'admission (matricule). Tout au long de la session, les services du Cheminement scolaire et de l'Organisation scolaire vous communiqueront via **Omnivox** (courriel, MIO, Documents et messages) des informations sur les opérations importantes (date limite d'annulation de cours, fréquentation scolaire, dates pour les choix de cours de l'hiver 2023, etc.).

Toutes les informations sur la rentrée scolaire sont disponibles sur votre portail Omnivox. Si après avoir consulté ces informations, vous aviez encore des questions sur la rentrée scolaire, vous pouvez joindre:

Caroline Cléroux au 819 623-1525 poste 5214 ccleroux@cstj.qc.ca

Catherine R. McMahon

Catherine Richard-McMahon
Directrice adjointe des études, Registraire
Service du cheminement et de l'organisation scolaires

Juin 2025